

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 22 janvier 2019

La circulation du virus de la dengue s'intensifie sur l'Île de La Réunion

L'épidémie de dengue sur l'île de La Réunion se poursuit, avec une augmentation significative du nombre de cas signalés. De nouvelles zones de transmission ont été identifiées : Les Avirons, l'Hermitage, Piton Saint-Leu, et la circulation à Saint-Louis et la Rivière Saint-Louis reste toujours très active. Pour éviter une reprise épidémique majeure, la Préfecture et l'ARS Océan Indien (ARS OI) ont décidé de renforcer, dès cette semaine, le dispositif d'intervention sur le terrain, en mobilisant des effectifs supplémentaires au sein des équipes de la lutte anti-vectorielle et du SDIS 974. Pour être pleinement efficace, ces renforts devront être accompagnés par la mobilisation de la population au quotidien. **Depuis le 1^{er} janvier 2018, ce sont 6 909 cas de dengue qui ont été confirmés, dont 15 cas importés.**

Les équipes d'intervention sur le terrain vont être renforcées

Au vu de l'augmentation du nombre de cas ces dernières semaines, La Préfecture de La Réunion et l'ARS OI rappellent la nécessité d'une mobilisation collective et coordonnée pour éviter une situation épidémique majeure dans les semaines à venir. La décision a donc été prise de renforcer, **dès cette semaine**, les effectifs sur le terrain pour intervenir, au plus vite, sur les foyers naissants de dengue, ainsi que sur des périmètres élargis autour des cas signalés pour tenter d'éradiquer les moustiques porteurs du virus.

Des recrutements sont actuellement en cours au sein des équipes de la lutte anti-vectorielle de l'ARS OI, du SDIS 974 et du RSMA. Formés et équipés par les agents de l'ARS, ces renforts intégreront progressivement le dispositif à partir de cette semaine.

Utilisez des répulsifs pour vous protéger contre la dengue

- Ils sont à appliquer sur toutes les parties du corps non couvertes, pendant les périodes de la journée où le risque de se faire piquer par des moustiques est le plus important (le matin et le soir).
- La durée de la protection varie de 4 à 8 heures.
- Des produits spécifiques sont réservés pour l'enfant et la femme enceinte.

Consultez les recommandations de l'ARS OI sur le site internet : <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr>

Pour plus de précisions, n'hésitez pas également à **consulter votre pharmacien**

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Situation épidémiologique au 22 janvier 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 7 au 13 janvier 2019, **51 cas de dengue** ont été confirmés.
Les cas diagnostiqués sont répartis dans les zones suivantes :

=> **Dans le sud** : Les Aviron (7 cas), Saint-Louis (5 cas), La Rivière Saint-Louis (17 cas), L'Etang-Salé (3 cas), Saint-Pierre (2 cas), Saint-Joseph (3 cas)

=> **Dans l'ouest** : La Possession (2 cas), Saint-Leu (7 cas), Saint-Paul (3 cas)

=> **Dans le nord** : Sainte-Marie (1 cas)

=> **1 cas** : adresse non renseignée

Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- **162 hospitalisations** pour dengue
- **480 passages aux urgences**
- **6 décès** dont 3 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue

Pour toutes questions et interrogations sur la circulation du virus de la dengue à La Réunion, rendez-vous **le mercredi 30 janvier de 17h à 18h** dans l'émission « Allô Madame Aude », en direct sur FREEDOM, et sur la page Facebook [« Ensemble contre les moustiques »](#) pour un live exclusif.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

